



CET : on progresse, mais !

Le SNPDEN remercie les services pour la [note adressée aux recteurs](#) le 26 mars sur le "régime de travail des personnels d'inspection et de direction et compte épargne-temps" émanant de la DGRH. Elle répond à l'une des demandes que nous avons formulées dans [notre lettre au ministre](#) à la rentrée, et nous ne pouvons que nous en réjouir. En effet, comme nous l'écrivions, « les personnels de direction qui ne sont pas en mesure de prendre leurs 47 jours de congés annuels peuvent demander l'ouverture d'un Compte Épargne Temps. Aujourd'hui, trop peu d'académies accordent cette possibilité aux collègues qui en font la demande ». Le rappel est donc bienvenu et les académies, qui pour certaines opposaient une fin de non-recevoir, pourront enfin mettre en œuvre les textes, au bénéfice des personnels de direction. Cependant, notre légitime satisfaction est légèrement ternie par une maladresse et un oubli aussi fâcheux l'un que l'autre. [Lire la suite](#)

Une réflexion sur la certification en voie professionnelle

Le lundi 25 mars, le SNPDEN était reçu à la DGESCO sur un projet de réflexion sur la certification. La transformation du lycée professionnel induit des modifications sur les contrôles en cours de formation (CCF) et les certifications intermédiaires, avec un objectif affiché de gagner en qualité et en simplification. Nous ne pouvons que souscrire à cet objectif, tout en restant attentifs à la suite, étant donné les tentatives de dérives récemment constatées pour le baccalauréat général. [Lire la suite \(adhérents\)](#)

Résultats des mutations : bilan intermédiaire



Vous avez tous été destinataires dès jeudi 28 mars du [discours liminaire](#) de CAPN prononcé au nom du SNPDEN-UNSA. Ce premier bilan a donc vocation à apporter les réponses officielles à certaines questions que nous avons posées, et à faire quelques commentaires. Des dires mêmes de la directrice et présidente de la CAPN, les opérations de mobilité étaient une opération à haut risque, car le mouvement s'est fait dans SIRHEN. [Lire la suite \(aux adhérents\)](#)



A&I-UNSA : l'adjoint gestionnaire, cette inconnue



Première étape d'une démarche d'ampleur sur l'ensemble des champs professionnels occupés par les personnels administratifs de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur, l'enquête « adjoint gestionnaire » lancée par A&I UNSA a suscité un intérêt considérable chez nos collègues puisque près de 3500 réponses ont été recueillies, ce qui n'est pas négligeable compte tenu du nombre d'EPL. [Lire la suite \(réservé aux adhérents\)](#)

Désindexation des pensions : il faut y renoncer !

Les retraité(e)s contestent la décision unilatérale du Gouvernement de majoration de 0,3 % des pensions, dérogeant à la règle, déjà minimale, d'indexation des pensions sur le taux d'inflation. Comme des millions de citoyens, les retraité(e)s savent que l'inflation a atteint, selon les données de l'INSEE, 1,8 % pour 2018.

Comme des millions de citoyens, ils subissent l'augmentation constante des prix dans plusieurs domaines essentiels : alimentation, santé, énergie, assurances, transport. La désindexation a entraîné une perte de pouvoir d'achat pouvant atteindre 1,5 %, ce qui est insupportable pour de très nombreux retraités qui ne sont pas, contrairement aux affirmations du pouvoir, des nantis.

- En tant que retraité(e), j'exige que dans le cadre des discussions préparatoires au budget 2020, le gouvernement et la majorité parlementaire renoncent à la désindexation des pensions pour 2020.
- Avec l'UNSA Retraités, je demande au gouvernement d'organiser une concertation avec les organisations syndicales de retraités concernant l'évolution des pensions pour 2020.
- Avec l'UNSA Retraités, je revendique que la réévaluation des pensions soit calculée en fonction de l'évolution du salaire des actifs et en aucun cas inférieure à celle du coût de la vie.

Rendez-vous sur [le site de l'UNSA Retraités](#) pour signer cette pétition.

Lundi 1^{er} avril

- Audience agenda social sur l'évaluation IF2R
- Réunion à Rennes, en vue du congrès de l'UNSA

Mardi 2

- Ouverture du congrès de l'UNSA, à Rennes
- Congrès de la Fédération générale des retraités (FGR-FP) au Mans sur 3 jours
- Audience multilatérale sur le projet de texte PPCR des enseignants

Mercredi 3

- Congrès de l'UNSA à Rennes
- Congrès de la FGR-FP au Mans

Judi 4

- Suite et fin du congrès de l'UNSA à Rennes
- Suite et fin du congrès de la FGR-FP au Mans
- Audience multilatérale sur l'état des lieux du PPCR des enseignants

Vendredi 5

- Audience ministérielle sur le projet de loi "Pour une École de la confiance", notamment sur les EPSF.

Actualités



Péril en la Fonction publique et menace sur le paritarisme !

La colère monte dans le secteur public. Las de ne pas être entendus depuis plus d'un an, et compte tenu de la détermination du gouvernement « à passer en force » sur le projet de loi de réforme de la Fonction publique, 7 des 9 syndicats du secteur public (UNSA, CGT, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC et CFTC) ont lancé un appel à l'action pour le 9 mai prochain.

Un texte de loi jugé dangereux, et dont les dispositions, qui pour certaines n'ont d'ailleurs fait l'objet d'aucune discussion, pourraient conduire à une Fonction publique sans statut, à une remise en cause de ses instances de dialogue social et donc de la protection des agents... [En savoir plus](#)



Combien dépendent les collectivités pour l'Éducation ?

Une [note d'information](#) de la Direction statistique du Ministère de l'Éducation nationale (DEPP), mise en ligne récemment, fait un point sur la dépense d'éducation des collectivités territoriales, deuxième financeur après l'État (84,6 milliards d'euros), qui s'élève en 2017 à 36,2 milliards d'euros, soit un peu moins d'un quart de la dépense intérieure d'éducation. [Pour en savoir plus...](#)



Parutions récentes signalées

- JO du 28 mars : [décret n° 2019-234](#) du 27 mars modifiant certaines conditions de la disponibilité dans la Fonction publique.
- BO du 28 mars : [décret 2019-176 du 7 mars](#) relatif à la classe de 3ème dite « prépa-métiers » et [BO spécial n°3](#) relatif à l'accès aux formations initiales du 1er cycle.